

## Position



# Le rôle de la femme dans le leadership de l'église locale

## DÉFINITIONS PRATIQUES

### **Pasteurs/anciens, surveillants (évêques)**

Des hommes appelés de Dieu et qualifiés, choisis par l'Église pour y exercer un ministère d'enseignement et de direction, formulant ainsi la doctrine et la pratique de l'Église en tant qu'équipe de dirigeants qui décident de ses politiques.

### **Diacres**

Des personnes qualifiées choisies par l'Église pour voir aux ministères pratiques et aux programmes de celle-ci.

## DÉCLARATION

1. Nous croyons que la Bible affirme que les hommes et les femmes sont tous deux créés à l'image de Dieu et qu'ensemble ils partagent la

responsabilité de dominer sur la création.

Dieu a créé l'homme et la femme et a ordonné qu'ils soient distincts et complémentaires dans leurs rôles respectifs.

2. Bien que la chute a ajouté la dimension du conflit dans la relation homme/femme, la rédemption en Christ vise à enlever le conflit et à créer de l'harmonie dans la relation.

3. Au sein de l'Église, les hommes et les femmes ont la même position devant Dieu en tant qu'héritiers de la foi et membres du corps de Christ, bénéficiant également dans la distribution des dons spirituels selon les ministères que Dieu a voulu qu'ils exercent.

4. Un modèle de base d'ordre fonctionnel existe dans l'Église où certains hommes (pasteurs/anciens) sont choisis pour assumer l'enseignement et la direction. Les hommes qui n'ont pas été choisis pour exercer un tel ministère, ainsi que les femmes de l'assemblée, doivent respecter et honorer le leadership.

## IMPLICATIONS PRATIQUES

1. Nous croyons que la parole de Dieu enseigne que le rôle du pasteur/ancien et de diacre est pour les hommes. Nous croyons donc que les femmes ne doivent pas exercer le rôle de pasteur/ancien ou de diacre dans notre église.

## NOTE

Pour une étude plus approfondie de la perspective biblique, voir Gn 1.26-28 ; 2.7; 18.22, 3.1-22 ; Nm 30-3-15) ; Es 3.12; Ac 6.1-6 ; Rm 8.16,17 ; 12.3-8 ; 16.1,2 ; 1 Co 11.3-9 ; 12.1-31 ; Ga 3.28; Ep 5.21-33 ; Ph 2.3-4 ; Co 3.12-19 ; 1Tm 2.11-14 ; 3.1-13 ; 5.17-20 ; Tt 1.5-9 ; 1P 2.13-25 ; 3.1-7 ; 4.10-11 ; 5.5.

P.S. : ce document est une adaptation de la position officielle de l'Association d'églises baptistes évangéliques du Québec (AEBEQ). Nous ne sommes pas membre de cette association et l'utilisation de ce document n'implique pas que partageons toutes leurs positions théologiques.

